L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 16 DECEMBRE 1870.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. VENDREDI MATIN, 16 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Nash & Hodgson, au No 4 de la rue Carondelet, bureaux du fond du premier étage, plus de [illegible] volumes d'ouvrages de prix, anglais, français, espagnols, latins ; ouvrages de théologie, classiques et historiques. La vente commencera à 7 heures du soir, et continuera tous les soirs.

Par P. J. Spear, à 11 heures, aux bureaux St-[illegible] de Prêts, No 15, rue St-Charles—Vente de [illegible] non retirés aux bureaux de Prêts, comprenant des diamants, montres, boucles d'oreilles, bagues, épinglettes, chaînes, boutons de chemises, fusils de chasse, revolvers, etc.

Par J. Déjan, Jr, à sa salle d'encan, coin Carondelet et Gravier—Vente régulière de meubles et [illegible].

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan [illegible] de la rue de Chartres—Lingerie, "notions," articles de fantaisie, jouets et rubans.

Par Louis Stern et Bros, au No. 16 de la rue de [illegible]—800 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par G. Léaumont, au No. 40 de la rue de Chartres—Habillements, chapeaux, articles de toilette, couteaux et fourchettes de table.

Vente de gages à l'encan.—Aujourd'hui, à [illegible] heures et demie du matin, M. Placide J. Spear, encanteur, continuera la vente de gages non retirés, au Loan Office, rue St-Charles, No. 15, entre les rues Commune et Canal. Nous appelons l'attention du public sur la vente qui aura lieu aujourd'hui, attendu que les articles qui seront mis en vente consistent principalement en diamants, montres, des meilleures fabriques, pièces d'orfèvrerie du meilleur modèle. Tous les articles qui seront offerts hier ont été adjugés à des prix indubitablement bas. Les gens qui sont en quête de cadeaux pour Noël et le Jour de l'An feraient bien d'assister à cette vente qui se fera au Loan Office de la rue St-Charles, No. 15.

[illegible] athèque de Forman à l'encan.—MM. [illegible] & Hodgson, encanteurs, continueront la vente de cette rare bibliothèque ce soir, lundi [illegible] et chaque soir de la semaine prochaine. Voyez l'annonce d'encan.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI VENDREDI :

BAZAR FRANÇAIS.—Concert.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Troupes des Artistes comiques.

ST-CHARLES.—The Pearl of Savoy.

Alexandre Dumas.

Le télégraphe nous annonce la mort d'Alexandre Dumas père. Il y a quelques jours, nous donnions, d'après le *Journal du [illegible]*, la nouvelle de son rétablissement. Depuis plusieurs mois, il était malade à Dieppe, soigné par son fils et la femme de [illegible], et ses amis ont dû croire, un moment, que sa robuste constitution, aidée des soins filials dont il était entouré, [illegible] triompher du mal. La nouvelle de [illegible], arrivant presqu'en même temps que celle de l'occupation de Dieppe par les Prussiens, nous permet de supposer que l'émotion qu'aura dû causer cet événement au cœur du célèbre romancier a dû amener la rechute qui lui a été fatale.

En toute autre circonstance, la mort de Dumas eut défrayé la chronique des journaux français pendant une quinzaine. Mais au milieu des graves préoccupations du moment, chaque journal ne pourra lui consacrer qu'une brève notice. Dumas a, [illegible], épargné la besogne à ses confrères en littérature, en écrivant lui-même ses "Mémoires". La vie de Dumas et ses œuvres sont tellement connus du public des deux continents qu'une biographie complète serait presqu'inutile. Rappelons, néanmoins, les principaux traits de son existence.

Alexandre Davy Dumas de la Pailleterie naquit à Villers-Cotterets le 24 juillet 1803 ; il était fils légitime du général Dumas, [illegible] français, et son père était [illegible] d'une négresse de Hayti et [illegible], le marquis de la Pailleterie, colon riche. [illegible] 25 ans chez un [illegible] notaire, Dumas, sous la protection du général Foy, entra [illegible] comme copiste à 1,200 francs dans les bureaux de la liste civile du duc d'Orléans, qui depuis fut plus tard le roi Louis-[Philippe]. C'est là qu'il employa ses loisirs à écrire quelques pièces de théâtre. [En 18]28, il se fit connaître avec éclat par son premier drame du genre romantique, *Henri III et sa Cour*, suivi bientôt de plusieurs autres dont les principaux sont *Antony* (1831), *Richard d'Arlington*, *La Tour de Nesle* (1832), *Angèle*, *Catherine Howard* et [illegible]. Sa principale comédie est *Mademoiselle de Belle-Isle*.

Dumas publia, ensuite, plusieurs ouvrages historiques et ses fameuses *Impressions de voyage*. C'est vers 1844 qu'il entra dans la voie qui devait lui acquérir un renom universel, celle des grands romans plus ou moins historiques. *Les Trois Mousquetaires*, qui ont été lus dans toutes les langues, ont été suivis de *Monte-Christo* et de [nombre d']autres ouvrages du même genre.

La fécondité de Dumas était prodigieuse et n'avait d'égale que sa prodigalité. De 1840 à 1850, il a dû gagner plus de [illegible] francs. Il en a gaspillé la plus grande partie à faire construire son château de Monte Christo, près de Marly et [son] théâtre historique, aujourd'hui détruit, où il devait jouer uniquement ses pièces.

Avec tout son génie, Alexandre Dumas est resté un grand enfant, un véritable bohème, et si les portes de l'Académie française ne se sont pas ouvertes à deux battants devant lui, c'est que les immortels avaient peur de ses boutades et de ses excentricités. Il se glorifiait de son titre de Marquis de la Pailleterie, et ce titre [illegible] merveilleusement à sa nature, aimant les oripeaux, les décorations et, [illegible] étant ce qu'on appelle un "bon [enfant]," il était vantard et vaniteux au [superla]tif. A l'en croire, il aurait fait à lui seul la révolution de juillet et la révolution de 1848, et il partagerait avec Garibaldi la gloire d'avoir affranchi les Deux-Siciles du joug des Bourbons. Mais ses travers étaient rachetés par des qualités de cœur qui lui faisaient tout pardonner. Dumas était la providence des [illegible] de lettres et des artistes pauvres, [et il] n'a jamais su ce que c'était que de refuser un service. Il avait également le sentiment de la reconnaissance, et il n'hésita pas, après 1848, à prendre la défense des princes d'Orléans, à la famille desquels il devait beaucoup.

Dumas appartenait à cette génération d'hommes de lettres qui a fait époque sous le nom d'école du romantisme. Si la critique lui accorde pas la première place [illegible] s'était modestement décernée lui-même quand il disait : "moi, Hugo et Lamartine," elle reconnaîtra qu'il en a été l'imagination la plus brillante et la plume la plus féconde. Le style de beaucoup de ses ouvrages est très négligé, à cause de la rapidité avec laquelle il écrivait, mais il y a des œuvres de lui qui prouvent qu'avec un peu plus de soin, il était capable d'être un écrivain correct et élégant aussi bien qu'un dramaturge et un romancier plein de ressources, et un génie merveilleusement inventif.

Sa mort est une perte pour les lettres et son nom figurera à côté de ceux de Lamartine, Balzac, de Frédéric Soulié, de [et] tant d'autres de ses contemporains qui ont jeté, pendant un quart de siècle, de 1825 à 1850, un vif éclat sur la littérature française.

[FABRIQ]UE DE LIQUEURS.—Etablir à la Nouvelle-Orléans une distillerie sur le modèle de celles qui existent en France, était une [entreprise] extrêmement ardue. MM. G. W. [Dunbar] & Son l'ont néanmoins accomplie, et leur entreprise a été couronnée du succès le plus complet. M. Dunbar fils a étudié [son] art dans les premières fabriques de [Paris] ; aussi les liqueurs qu'il livre au commerce ne le cèdent-elles sous aucun rapport à celles de France. On y trouve la même saveur et la même délicatesse. La seule différence, c'est que les prix sont bien inférieurs à ceux des liqueurs importées, vu que la douane frappe d'une taxe [illegible].

La maison Dunbar fabrique également des sirops de fruits qui sont fort recherchés non seulement en Louisiane mais dans tous les Etats du Sud et de l'Ouest.

☞ Pourquoi languir, gémir et souffrir sous l'oppression d'affreux rhumes, de dégoûtants catarrhes qui, négligés, mènent tout droit à la phthisie, lorsque vous pouvez vous soulager et vous guérir en prenant l'excellent BAUME AUX NAVETS INDIENS. Prix du flacon, $1.

Bazar Français.

Il y avait foule encore au Bazar, hier soir vers sept heures, et, sans la pluie qui a dû plus tard retenir beaucoup de visiteurs chez eux, la soirée d'hier eût été aussi animée que les précédentes. Mais ceux qui étaient arrivés avant la pluie sont restés et la recette aux tableaux vivants et aux différentes tables a été satisfaisante.

Le marché aux fleurs a fait merveille les trois premiers jours. Avant hier, les fleurs ont manqué, sans quoi la recette eût été beaucoup plus forte. Mesdames Willos, Janfroid et Braud nous prient de remercier les personnes qui ont bien voulu jusqu'ici leur donner des fleurs pour le Bazar, et de faire un nouvel appel aux propriétaires de jardins. Si les pépiniéristes, qui font des envois au Bazar, veulent bien y joindre leur nom, nous nous ferons un plaisir d'en accuser réception dans l'*Abeille*.

A la table de madame Rouzan, il y a une roulette où l'on gagne à tout coup un objet qui vaut au moins la mise et souvent plus. Nous avons vu une demoiselle y gagner une paire d'éperons et un monsieur une frisette. Cette roulette fait d'excellentes affaires et on s'y amuse beaucoup. Les personnes qui ont des petits objets pouvant servir de lots contribueront au succès de la roulette en les adressant au Bazar, à madame Rouzan.

A la table de madame Chaffraix, chacun est admis, moyennant la bagatelle de 25 cents, à pêcher au fond d'un bassin plein d'eau des pièces d'or ou d'argent fort tentantes. Il faut se mouiller un peu la main, mais bien rares sont les malins qui réussissent à emporter la pièce. L'épreuve ne coûte que 25 cents, et chacun voudra essayer son adresse.

Nous avons déjà parlé du superbe casque en argent massif qui doit être offert à la Compagnie de pompiers qui réunira le plus de votes. Le scrutin est ouvert dans la rotonde, à la table tenue par Mlle Esther Lévy. Le résultat indiquera la compagnie qui est la plus populaire ou au moins celle qui compte le plus d'amis libéraux. On peut voter de bonne heure et plusieurs fois de suite si l'on veut ; on peut même voter pour plusieurs candidats pourvu que chaque vote soit accompagné d'une permission de l'autorité sous forme d'un billet de 25 cents. Ce casque est une magnifique pièce d'orfèvrerie très artistement travaillée et qui fera réellement honneur à la compagnie qui pourra l'exhiber dans la procession du 4 mars. A la rescousse donc pour nos braves pompiers.

Le programme du concert qui aura lieu ce soir, se trouve dans nos colonnes. On entendra les amateurs que l'on a déjà applaudis. On avait eu le tort mercredi, de faire un concert en deux parties, au lieu d'un simple intermède musical. Ce soir, il n'y aura qu'une seule partie. Quatre ou cinq morceaux, c'est tout ce qu'il faut pour le but que l'on se propose.

Nous avons oublié de mentionner le nom de l'aimable maîtresse de poste de la rotonde, c'est mademoiselle Briengue ; elle a d'agiles messagères pour la seconder. La rotonde renferme aussi un télégraphe tenu par M. Jones, un habile opérateur. Madame Edouard Forstall, l'une des vice-présidentes du Bazar, dévoue tous ses soins au département du restaurant. Les restaurateurs de la ville se sont partagés la tâche de fournir au Bazar leur talent culinaire ; il y en a deux par jour qui envoient les pièces toutes prêtes à être découpées et servies. Mais, chaque soir, George Martin, du restaurant Victor, et Antoine, de la rue St-Louis, donnent le concours de leurs services personnels aux dames directrices.

Mais le moment n'est pas encore venu de rendre à chacun la justice qui lui est dûe, et ce ne sera pas pour nous une tâche facile. Pour aujourd'hui contentons-nous d'inviter le public à continuer son bienveillant patronage au Bazar. Le succès sera la meilleure récompense [illegible] de ceux qui se dévouent à cette noble entreprise.

LA MINE DE SOUFRE DE CALCASIEU.—On verra, par un avis inséré dans nos colonnes qu'on demande des ouvriers pour travailler à la mine de soufre de Calcasieu.

Nous apprenons qu'un des principaux actionnaires de la compagnie, qui a eu la curiosité d'aller visiter la mine, est revenu enchanté de son excursion. Il rapporte que l'ingénieur en chef, M. Granet, qui a une longue expérience pour tout ce qui concerne les mines de soufre, déclare avoir, par les résultats qu'a produits jusqu'ici le sondage qu'il est en train d'opérer, la certitude de retrouver le banc de soufre déjà découvert par le premier sondage. Le forage avait déjà pénétré à 340 pieds, et il est à présumer que d'ici à trois ou quatre semaines on aura atteint la couche de soufre cristallisé qui se trouve à 444 pieds sous la surface du sol. Une fois ce résultat obtenu, le creusage des puits d'exploitation pourra être entrepris et l'on fera venir les machines et les appareils nécessaires à l'exploitation.

GRANDES DISTINCTIONS.—Notre ami B. T. Walshe, du grand établissement d'habits confectionnés, rue du Canal No 110, nous revient de Mobile avec un fardeau glorieux de quatorze prix obtenus à la foire de cette ville. Quatre diplômes—une médaille d'or,—cinq médailles d'argent,—deux médailles de bronze,—un gobelet d'argent,—une coupe d'argent.—On verra dans une annonce que nous publions aujourd'hui, les articles auxquels se réfèrent les prix dont il est question. Il y en a pour des habits, pour des chemises, pour des paletots, pour des robes de chambre, pour des articles de lingerie, pour des malles, enfin pour tout ce qui forme le fond d'un magasin riche, bien fourni et bien achalandé. M. Walshe en envoyant ses beaux échantillons à la foire de Mobile, a donné une haute idée du commerce de la Nlle-Orléans, et nous devons lui en savoir gré.

PHOTOGRAPHIE ET AMBROTYPES.—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de Souby qui exécute des photographies et des ambrotypes de première classe avec une habileté rare et qui fait en outre, des peintures sur la porcelaine. Voyez la Galerie Impériale de Rembrandt, rue du Canal, No. 165, près de la rue Dauphine.

ELECTION.—Suivant une notice insérée plus loin, une assemblée d'actionnaires aura lieu le 2 janvier 1871, au bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Pontchartrain, pour élire les Directeurs de cette Compagnie.

LES VILLES CONQUISES.—Nous lisons dans un journal :

Une personne arrivée récemment de Nancy nous apprend que le chiffre des réquisitions imposées au chef-lieu de la Meurthe s'élevait, il y a huit jours, à l'effroyable somme de CINQ MILLIONS !!

La ville de Nancy vient de se trouver obligée de contracter à Francfort un emprunt sur la garantie de 30 millions de propriétés mobilières et immobilières, à 6 pour cent d'intérêts, fournies par les habitants de la ville, pour payer les contributions qui leur ont été imposées par les Prussiens.

—Sous le titre : *Les Femmes de l'Eure*, le *Progrès de l'Eure* publie ce qui suit :

Les grandes calamités font les situations héroïques. Or, le réveil est complet : "les femmes s'y mettent !"

Pendant que des hommes, des soldats, des officiers nous affligent des lâches faiblesses que l'on sait, il y a des femmes—il faut qu'on le sache !—qui s'improvisent hommes, soldats, officiers.

Un brave capitaine de la mobilisée de l'Eure, qui a exploré ces dernières nuits l'arrondissement pour en organiser la défense, a trouvé dans plusieurs villages, dont tous les hommes étaient partis à Evreux, les postes occupés par des femmes, le fusil chargé à la main.

A Tourneville, à Brosville, tous les citoyens étant à Evreux, sous les armes, les citoyennes ont surgi. A son arrivée à Brosville, l'officier dont nous parlons prit gîte chez une de ses parentes. Toutes les femmes du village, informées de sa présence, vinrent s'assurer de son identité.

Quatre d'entre elles, en armes, se rendent à la maison où est l'officier, en ferment les portes derrière elle, et procèdent à un interrogatoire en forme, auquel son nom prononcé met fin aussitôt. L'officier, émerveillé de tant de courage et de sang-froid, interrogé à son tour nos amazones et constate que leur instruction militaire est complète. Il y a un mois que nous nous exerçons ! lui disent-elles.

Honneur aux citoyennes de Brosville !

—Voici l'inventaire d'un des chariots pris aux Prussiens à Vernon :

"Douze pièces de drap noir et bleu, un baril de miel, cinq robes de femme, six vieux casques de cuivre paraissant avoir appartenu à des dragons français, quelques paires de sabots, une balle de café, un fort lot de vieux cuivre ; cuirasses, ustensiles, poignées de sabres, etc., etc. ; un sac de sel, douze manchons de femme, des lampes de toute sorte, une pendule, environ 400 paires de boucles d'oreilles, de celles-là qu'on vend 3 sous la paire dans les bazars.

"Décidément, ce n'est pas de l'artillerie [illegible]

La guerre en Normandie.

La ville d'Evreux attaquée par les Prussiens le 19 novembre, a été défendue avec succès par les gardes nationaux, livrés à eux-mêmes par le repliement du général.

Nous lisons dans la *Sarthe* : "Le général de Kersalaün, appelé à Tours pour donner des explications sur l'abandon d'Evreux, aurait été, nous assure-t-on, destitué."

Le général Fiéreck est remplacé dans son commandement de l'Ouest par le général Faidherbe.

Le *Journal du Hâvre* contient ce qui suit :

Nous croyons pouvoir annoncer d'une manière positive que le capitaine de frégate Rallier, commandant de l'*Imprenable*, par décret de la délégation de Tours, est détaché au Havre pour la défense sous les ordres du commandement général de la subdivision de Rouen.

DÉPÊCHE OFFICIELLE.

Elbeuf, 23 novembre, 11 h. 5 matin.

Le général commandant la 2e division militaire au préfet de la Seine-Inférieure.

Par suite du retrait de nos troupes de la rive gauche de la Seine, Vernon était constamment visité par les partis ennemis.

Dans la nuit du 21 au 22, je fis transporter par le chemin de fer un bataillon de l'Ardèche à Vernon, dans la pensée que les Prussiens y reviendraient dans la matinée du 23, ce qui eut lieu.

Un engagement assez vif commença à sept heures du matin et les Prussiens furent mis en complète déroute.

L'ennemi aurait perdu 1 officier et 8 hommes tués et 40 blessés. Deux soldats prussiens et 5 chevaux sont aussi restés entre nos mains ainsi que 9 fourgons attelés qui étaient chargés de munitions de toutes espèces. Nous avons eu 2 mobiles tués et 5 blessés.

Pour copie conforme :

Le préfet de la Seine-Inférieure

DESSEAUX.

Le *Nouvelliste de Rouen* complète par ces renseignements la dépêche ci-dessus :

Lundi soir, 150 uhlans commandés par un capitaine, étaient venus à Vernon ; ils avaient sommé le maire de rendre les armes de la garde nationale et étaient partis en annonçant qu'ils reviendraient le lendemain matin. Un uhlan avait dit à une femme qui vendait des légumes :

—Nous mangerons cela pour notre déjeuner demain.

Mais les uhlans avaient compté sans les mobiles de l'Ardèche qui étaient cachés dans les environs. Selon leur promesse, ils revinrent hier matin. A huit heures, ils faisaient leur entrée ; une vingtaine de cavaliers se montrèrent sur la place de la mairie ; un poste, dont les fusils n'étaient pas chargés, firent mine de tirer sur eux. Ils s'éloignèrent bravement et bientôt après ils amenèrent 5 ou 600 hommes de renfort, cavalerie et infanterie.

Le poste de la mairie fut désarmé. Mais bientôt la garde nationale et les mobiles de l'Ardèche se mirent à tirer sur les Prussiens qui ripostèrent. On se battit dans les rues ; les Prussiens repoussés partirent emmenant le concierge de la mairie, dont ils s'étaient emparés.

A un kilomètre de la ville, l'ennemi fut vigoureusement reçu par les mobiles de l'Ardèche, cachés dans la forêt de Bizy. On s'est battu pendant une heure et demie avec acharnement, les Prussiens se sont débandés de tous côtés.

On ne connaît pas encore le chiffre des pertes des Prussiens sur ce point : on a parlé de 400 prisonniers, mais rien n'est venu confirmer cette assertion. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans Vernon même on leur a tué quatre hommes, dont un officier, et qu'on leur a fait quatre prisonniers. La panique des fantassins était telle dans Vernon qu'ils enfonçaient les portes pour se cacher dans les maisons.

On leur a pris onze chariots chargés de vivres et de munitions. Un de ces chariots avait appartenu au 5me escadron de notre train des équipages.

Plusieurs Prussiens morts sont restés dans la forêt de Bizy. On a trouvé dans la forêt une quantité d'objets volés, tels que pendules, descentes de lit, etc. La débandade a été complète. Nos mobiles se sont admirablement conduits. Le chiffre des blessés prussiens doit être assez élevé. De notre côté, il n'y a pas eu de pertes.

Ce qu'il y a de Viande à Paris.

Voici une note reçue de Paris, dont l'importance est extrême, et dont la provenance officielle ne permet pas de contester l'exactitude :

"Au début du siége, il y avait à Paris "plus de cent mille chevaux," compris ceux de l'armée. Depuis cette époque, on a abattu pour la consommation ou pour l'équarrissage trente mille chevaux. Il nous reste donc "soixante-dix mille" chevaux.

"En fixant le chiffre des chevaux nécessaires pour l'armée et pour les services indispensables à trente mille, il reste pour l'alimentation publique "quarante mille" chevaux.

"Le poids moyen de viande nette étant en ce moment de 250 kilog. par cheval, les 40,000 chevaux offrent une ressource de 10 millions de kilog. de viande fraîche.

"En distribuant cette quantité à raison de 50 grammes par habitant et par jour, comme cela a lieu pour la vente de bœuf, nous aurons de la viande pour "cent jours."

"Je rappelle que la viande de cheval est d'un tiers plus nourrissante que celle du bœuf ; 50 grammes de celle-là contiennent autant de principes nutritifs que 60 de celle-ci.

"Les enfants ne touchant qu'une demi-ration, on pourrait et l'on devrait porter la demi-ration économisée sur la ration de ceux qui participent à la défense de manière à leur fournir 80 à 100 grammes par jour.

"Ainsi, en réglementant convenablement le mode de rationnement et de répartition de la viande de cheval, en mettant un terme aux abattages clandestins, nous aurons encore pour "plus de trois mois de viande," non compris les quelques milliers de bœufs et de moutons qui nous restent et non compris une quantité considérable de viande salée.

"13 novembre 1870.

"E. DECROIX,

"Secrétaire général du comité de la viande de cheval."

CE QU'ON MANGE A PARIS.

Les journaux du *Hâvre* publient quantité de lettres particulières de Paris. En voici une qui donne de curieux détails sur la cuisine parisienne :

Paris, 10 novembre 1870.

Ma chère petite sœur D.....

J'espère que vous avez toujours été en bonne santé et que vous l'êtes encore, ainsi que M. D..... et le bon petit D. D.... Dire que voilà deux mois que Paris est entouré de Prussiens, ne pas savoir combien de temps encore nous serons bloqués, c'est bien triste et long.

Le temps paraît surtout long aux personnes *difficiles* pour la nourriture, car la viande de boucherie diminue ; il faut, si l'on veut, manger du cheval, du mulet et de l'âne.

Je crois, bonne petite sœur, que ce genre de nourriture ne ferait pas précisément votre bonheur, et je vous avoue qu'il ne fait pas le mien, et je préférerais un autre choix de viandes ; mais enfin, comme il n'y a pas moyen de faire autrement, il faut s'y conformer, ou se contenter de légumes quand on en trouve, ce qui n'arrive pas tous les jours, attendu qu'ils sont rares et chers.

Une chose qui va bien vous étonner, petite sœur, c'est que la *chat* se mange et se paie jusqu'à *huit francs* la bête, lorsqu'elle est grasse, les amateurs prétendant que le chat est *meilleur* que le lapin ; je veux bien le croire, mais n'ai nulle envie d'en faire l'essai. Des gens délicats mangent *du chien*, il y en a même qui mangent des *rats* ! Mon mari *a vu* un concierge qui en avait deux *à la broche* et se faisait une fête de les manger. On dit que c'est très délicat et surtout *le rat d'égout*. Pouah ! Rien que d'y penser le cœur me lève, et dire que le rat se vend à la Halle de 30 à 60 centimes la pièce.

Nous nous contentons de mets *moins recherchés* en mangeant la viande de bœuf à laquelle nous avons droit, soit 100 grammes par jour pour nous deux, accompagnée de pommes de terre, haricots et choux, à tour de rôle.

En somme, la vie n'est pas trop désagréable, ni trop chère. Nous ne touchons pas du tout à nos provisions de *réserve* qui se composent : 10 Conserves de viandes, petits pois, haricots verts, flageolets, sardines, etc ; 30 riz, macaroni, haricots secs, pois chiches ; 30 belles morues salées ; 40 chocolat, sucre, café, confiture, vin, etc. Soit au moins pour *plusieurs mois*. Quant au pain, pas d'*inquiétude*.

Malheureusement, en beurre, nous n'en n'avons que quelques kilos qui m'ont coûté 8 francs, et il vaut aujourd'hui 25 *francs la livre*.

Un article difficile aussi à se procurer et qui est très cher, c'est le *charbon de bois* ; nous n'avons pas à en souffrir, parce que nous brûlons du bois pour nous chauffer, et que nous avons soin, dès que le bois est à l'état de charbon, de le mettre dans un étouffoir, et nous nous en servons pour la cuisine ; nous passons toutes nos *soirées à faire du charbon*, c'est une distraction comme une autre. Nos santés sont bonnes, quant aux affaires de coton elles sont *nulles* : la magasin est fermé depuis un mois ; il est très heureux que A.... soit chez X...., car la position serait triste.

En somme on n'est pas trop malheureux ici, le plus grand tourment se trouve dans l'absence de nouvelles de la *province*. Dieu veuille, *elle* aidant, que nous chassions les envahisseurs ; cela ne peut tarder, c'est du moins l'espoir à Paris, où tout le monde est plein de confiance.

Je vous embrasse ainsi que les vôtres.

ELISA B....

LA POUDRE LABORD est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent ; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Labord est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp ; Ducongé, 32, rue de Chartres, et à Griffo, pharmacien, 295, rue Royale.

☞ Splendide assortiment de jouets et ravissantes poupées, chez Guéblé & Nippert.

—On écrit d'Amiens, le 12 novembre, au *Daily Telegraph* :

.... Les gardes mobiles sont devenus de véritables soldats ; ils sont bien vêtus, bien équipés, et, quoique leur armement ne soit pas encore tout ce qu'on peut désirer, je sais qu'une grande quantité de carabines Sniders, venant des Etats-Unis, sont déjà livrées aux autorités militaires françaises. Quel horrible gâchis a dû exister dans toute la France sous l'Empire ! Pendant longtemps, tout le monde se demandait ce qu'étaient devenus les innombrables chassepots que l'on assurait être emmagasinés au commencement de la guerre. Non seulement les chassepots existaient, on les trouve maintenant, au fur et à mesure, dans les localités les plus invraisemblables. Ainsi, au petit fort de La Fère, entre Amiens et la nord de Paris, on en a trouvé soixante mille que les Français ont expédiés de suite à Lille, d'où on les expédie aux régiments de mobiles dans le Nord.

Dans ce même fort on a découvert cinq batteries complètes d'artillerie de campagne, dont l'existence était également ignorée, et qui, avec certains canons Armstrong, venus de l'étranger, seront une addition formidable à l'artillerie de l'armée du Nord. On dirait que la fortune de la France va changer au moment où elle a découvert cette mine de Hélhesson en fait d'armes ; un grand nombre d'officiers expérimentés et de soldats aguerris échappés de Metz sont venus se joindre à ses rangs. Non moins de 800 officiers et de 5,000 soldats, qui jadis faisaient partie des forces de Mac Mahon, sont maintenant à Lille et dans d'autres garnisons du Nord !

—Le roi de Prusse et sa cour font marcher de pair les plaisirs de la table avec les soucis de la guerre. Ainsi, un fourgon complet de comestibles des plus appétissans et des liqueurs les plus fines, expédiées pour Guillaume, Bismarck et Cie, a été saisi avant-hier et confisqué. Ce chargement est revenu à Lille avec un autre wagon chargé de vêtements de flanelle.

Cet exploit est dû au courage et à l'adresse de nos francs-tireurs.

—Un correspondant de la *Gazette de France*, nous apprend un fait qui tend beaucoup à prouver la complicité de la Prusse avec la Russie dans le réveil inopiné de la question d'Orient. La circulaire du prince Gortschakoff a été rédigée *deux jours après la capitulation de Metz*, c'est-à-dire à un moment où la Russie croyait la France complètement écrasée et la Prusse assurée du succès, prête par conséquent à seconder les desseins de son alliée moscovite.

CHRONIQUE LOCALE.

SOIRÉE D'ENFANTS A L'HÔTEL ST-CHARLES.—Une charmante soirée d'enfants a eu lieu mercredi soir, à l'Hôtel St-Charles. Le professeur Sipp y avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses élèves, et il leur a fait exécuter sur le piano, devant un public d'élite, des morceaux de musique classique qui ont été couverts d'applaudissements. De nombreux bouquets sont venus tomber aux pieds des jeunes virtuoses et ont témoigné de la satisfaction de l'auditoire, manifestation d'autant plus flatteuse pour le professeur et ses élèves, que parmi les invités se trouvaient des juges fort éclairés. Ceux-ci ont surtout remarqué Mlle Hermann et son frère, ainsi que Mlle Hall, qui ont fait preuve de beaucoup de goût et d'un joli talent d'amateur dans l'exécution de plusieurs morceaux à la fois brillants et difficiles. A la musique ont succédé la danse, et la petite fête s'est prolongée fort avant dans la nuit.

CÉRÉMONIE MILITAIRE.—Aujourd'hui, vers trois heures, grande cérémonie militaire à l'occasion d'un drapeau qui sera présenté au régiment d'artillerie de campagne, faisant partie de la Légion louisianaise. La cérémonie aura lieu devant les bâtisses Touro, la galerie d'une maison ayant été mise à la disposition de la dame qui doit donner le drapeau. Le premier régiment d'infanterie de la Louisiane, l'escadron de cavalerie et le bataillon des Bersagliers seront tous présents pour assister leurs amis de l'artillerie. Après la présentation une salve d'artillerie sera tirée. La parade militaire suivra les rues Canal, Remparts, St-Louis, Royale, Camp, St-Joseph, et St-Charles jusqu'à la place Lafayette, d'où elle se dispersera.

UN BON EXEMPLE.—Nous recevons de l'un de nos porteurs, M. Alexandre Bech, la lettre suivante, sur laquelle nous appelons l'attention des abonnés de l'*Abeille* qu'il sert. Un pareil trait n'a pas besoin de commentaires et nous espérons qu'il portera ses fruits.

"Monsieur le rédacteur,

"Serait-il indiscret de vous demander une petite place dans votre estimable journal pour prévenir vos nombreux abonnés desservis par votre serviteur, que je me propose de distribuer les compliments du Jour de l'An *au bénéfice des victimes de la guerre en France*. Pour éviter toute équivoque, mes compliments porteront en tête *Pour les victimes de la guerre*, et au bas seront mes initiales. Mes collections finies, j'en verserai immédiatement le montant, avec les listes à l'appui, entre les mains du président du Bazar Français.

"Recevez, monsieur le rédacteur, etc.

"ALEXANDRE BECH."

ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Un accident est arrivé hier, sur le chemin de Jackson, près de Summit, Mississippi, par lequel le char de bagage de l'express et le char des fumeurs ont été jetés hors de la voie. Quelques personnes ont été contusionnées, mais aucune dangereusement.

CONTREBANDE.—Mathew Alberti et Francisco Beque ont été arrêtés sur une accusation de contrebande et traduits tous deux devant le commissaire des Etats-Unis Miller, par le recorder Leclerc. Beque est un drayman et Alberti a été renvoyé il y a quelques jours, d'une plainte semblable, faute de preuve. Les articles entrés en contrebande consistent, pour cette fois, en 41 bouteilles d'olives, que l'officier a découvertes pendant qu'on les transportait d'un navire inconnu sur un dray. Alberti avait donné caution, mais Beque paraissait éprouver beaucoup de difficulté pour en obtenir une.

L'AFFAIRE D'ENLÈVEMENT.—Thomas Hawke, réputé être le persécuteur brutal de Lizzie Miller et l'assaillant de l'officier Pearson, a été arrêté, vendredi soir, par l'officier Boggs, de la station centrale, et traduit devant le recorder Houghton, qui l'a renvoyé en prison.

FEU.—Vers 4 heures, hier matin, le feu a pris dans la cellule No 4 du Workhouse occupée par une folle nommée Mme Murphy qui, par fantaisie, essaya d'incendier le toit. Heureusement le feu fut vite aperçu et l'on s'en rendit maître avant qu'il eut causé un dommage sérieux.

FEU.—Hier soir, à 3 heures et demie, le feu a pris au coin des rues Franklin et Dolord, dans une maison occupée par Mme Miller, marchande de modes. Cette maison, et trois autres occupées par Mme Kennedy, Mme Lamonthe et M. Lisbeck, ont été entièrement détruites. Une maison voisine, occupée par M. Wagner, cafetier, a été fortement endommagée. Nous n'avons pu nous renseigner sur le montant des pertes pas plus que sur le montant des polices d'assurance.

VOL.—Une femme de couleur inconnue et qui n'a été vue que par un enfant, est entrée, mercredi, dans la maison de Mme Myers, rue Valence, près de la rue des Magasins, et, pendant l'absence de la famille, a enlevé plusieurs pièces d'argenterie et du linge. Cette femme n'a pas été arrêtée.

RELACHÉ.—Le Chinois Chin-Gee allant beaucoup mieux, M. White, économe de l'habitation Millaudon, qui l'avait blessé d'un coup de pistolet, a été relâché sur caution.

ACQUITTÉ.—Le jury du coroner a déclaré que le petit Michel Clifford avait été blessé accidentellement par l'officier Francis Johnson quand celui-ci déchargeait son pistolet pour le nettoyer. En conséquence l'officier qui, du reste, aimait beaucoup l'enfant et qui est inconsolable de sa mort, a été mis en liberté.

TENTATIVE DE VOL.—Mercredi soir, sur les 11 heures, une tentative de vol a été faite par plusieurs personnes qui avaient réussi à s'introduire dans la maison de M. McLane, rue Valette, entre les rues Peter et Alex. Mais elles firent du bruit et M McLane, s'armant d'un revolver le déchargea plusieurs fois contre les voleurs qui prirent la fuite en laissant une valise pleine au lieu d'en emporter une.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—D'après une décision rendue hier, par le juge Dibble, les liquidateurs de la dette flottante qui sont le gouverneur, l'auditeur des comptes publics et le président de la Banque des Citoyens, devront exposer mercredi prochain, les raisons pour lesquelles ordre ne leur serait pas donné de payer à Herman Newgass, certains warrants d'Etat acquis par lui dans le cours régulier de ses affaires, et représentant une somme de $63,928 15.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Hier matin le juge Durell a rendu sa décision dans l'affaire des prisonniers de Donaldsonville. David Fisher et les deux Oliver, accusés d'avoir fait acte d'intervention dans les boîtes de scrutin le [illegible] novembre et d'avoir assassiné le juge Wm. Conway Lawes et Marx Schonberg. Pour défaut d'affidavits et vices de forme, le juge Durell a ordonné la mise hors de cour des prisonniers. Mais ils n'ont pas joui longtemps de leur liberté ; car à peine étaient-ils sortis de la salle d'audience qu'ils ont été ré-arrêtés par un constable, armé d'un writ du juge Evans, de la seconde justice de paix pour la paroisse d'Orléans.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT.—L'affaire de James Nutall contre la cie du chemin de fer de Carrollton, a été jugée hier par un jury qui a rendu un verdict de $5,000 en faveur du plaignant. Nutall avait été renversé par la mule d'un char de Carrollton, au coin des rues St-Charles et Delord, et la roue lui avait passé dessus. Il avait éprouvé des contusions terribles et il est regardé comme estropié pour la vie. Les membres du jury, qui étaient pour la plupart des gens de couleur, ont tous voulu signer le verdict, quand ordinairement la signature du chef suffit.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'affaire de meurtre de Donnelly, après un réquisitoire de l'avocat-général Baldan, et un plaidoyer de M. H. Dooley pour le prévenu, a été soumise, hier, au jury. L'avocat de Donnelly a soutenu que le prisonnier se trouvait dans un cas de défense légitime, la querelle ayant été provoquée par Mme Gallagher, la femme du défunt. Le jury a rendu un verdict de coupable, mais sans punition capitale.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Plusieurs villes évacuées par les Allemands.

Ils vont renforcer l'armée du Prince Frédéric Charles.

Ils ont perdu 20,000 hommes dans leurs engagements avec Chanzy.

La ville de Tours sera défendue.

Bonnes nouvelles de Bourbaki.

Il y aura 30,000 hommes pour défendre le Hâvre.

On parle d'une grande sortie de Trochu.

Grande revue des troupes à Bordeaux.

Elles sont en nombre immense.

Nouveaux exploits des Francs-tireurs.

Bonne conduite des Garibaldiens.

La question d'Orient.

La France sera représentée à la Conférence.

Nouvelles européennes.

Londres, 14 déc.—L'*Indépendance belge* se plaint de ce que les rapports militaires prussiens ont perdu le caractère de véracité qu'on leur avait d'abord accordé.

Bordeaux, 14 déc.,—officiel.—Il n'y a pas eu d'engagement sérieux depuis le 10. L'évacuation du triangle formé par Verneuil, Brezolles et Dreux est confirmée. L'ennemi paraît se retirer ; Dieppe a été affranchi de la présence des Prussiens depuis le 10.

Evreux et Serguigny ont été occupés par les Allemands.

Le gouvernement annonce que les ports du Hâvre et de Dieppe ne sont pas ouverts aux navires neutres.

Les pertes des Allemands dans les combats avec Chanzy n'ont pas été de moins de 20,000 hommes. Les campagnes et les villages sont remplis de blessés prussiens.

On annonce que les Prussiens ont bombardé Blois et occupé les faubourgs de Tours. Gambetta s'y trouvait quand les Prussiens ont demandé la reddition. Il a ordonné qu'on se défendît et a fait détruire le pont sur la Loire. La défense de Tours est nécessaire pour assurer la retraite de Chanzy qui se porte maintenant vers l'ouest où il recevra de grands renforts et reprendra l'offensive. Gambetta affirme de nouveau que les forces de Bourbaki sont dans de bonnes conditions.

Londres, 14 déc.—Des dépêches du Hâvre annoncent que le Hâvre et Honfleur sont tranquilles, et que 30,000 hommes ont été jetés en avant pour faire face aux Prussiens.

Le Hâvre est plein de matériel de guerre.

Londres, 14 déc.—On est fort inquiet sur l'affaire du Luxembourg et les affaires s'en ressentent beaucoup.

Londres, 14 déc.—Le nouvel emprunt allemand obtient déjà une prime. Les Allemands ont certainement occupé Blois, mais leur entrée à Tours n'est pas confirmée.

Le rapport officiel sur la capitulation de Pfalsbourg dit que 52 officiers, 1800 hommes et 65 canons ont été pris avec la forteresse.

Montmédy a capitulé.

Bordeaux, 14 déc.—Le bruit court ici qu'une sortie sur une plus grande échelle que la dernière a été faite par Trochu et qu'elle a eu un succès inattendu.

Bordeaux, 14 déc., au soir—Le gouvernement n'a encore donné, au public, aucune nouvelle officielle de Paris. L'excitation dans la ville est intense. On arrive de tous côtés pour entendre la nouvelle de la grande sortie qui aurait eu lieu à Paris. On dit qu'un aide-de-camp du général Trochu est arrivé ici.

On a fait aujourd'hui, la revue des bataillons qui doivent aller renforcer l'armée de la Loire. Le nombre des troupes bien équipées était immense.

Les francs-tireurs sont très actifs et nous entendons parler d'eux partout. Plusieurs convois de provisions ont été pris par eux et ils ont fait beaucoup de prisonniers.

Les garibaldiens ont causé de fortes pertes, en tués et en blessés, à l'ennemi dans les départements de l'Est et ont arrêté son progrès. Le gouvernement a fait Ricioti Garibaldi membre de la légion d'honneur.

Bordeaux, 14 déc., au soir—Tours n'est plus menacé. L'ennemi s'est replié sur Paris.

Gambetta ne viendra pas à Bordeaux. Il est retourné à l'armée de la Loire et restera avec elle pour le moment.

Londres, 14 déc—Chansey à Blois reçoit des renforts de Coche. Les Allemands sont près de Tours et offrent bataille sur les deux rives de la Loire.

Le général Faidherbe avec le 22ème corps ayant recapturé Lafère et Ham, et St-Quentin, se porte sur Laon. Manteuffel a renoncé à une attaque contre le Hâvre et se rend au Sud pour assister le prince Frédéric-Charles.

Une sortie de Paris est attendue d'heure en heure.

Londres, 14 déc—Le steamer américain Erie est devant Cowes, avec une cargaison d'armes pour la France. Ces armes seront prises par un navire de guerre français qui les emportera en France.

Pesth, 14 déc—Le ministre, en réponse à des questions, dit que la force de l'armée austro-hongroise est de 804,000 réguliers et de 187,227, landwehr, parfaitement armés. L'artillerie a 207 canons de plus qu'en 1867.

Bordeaux, 14 déc.—On annonce officiellement que la France n'a pas refusé de prendre part à la conférence sur la question d'Orient, les puissances neutres jugeant que la présence de la France est nécessaire au succès de la convocation. Elles savent que la Prusse a refusé de traiter avec le gouvernement français à moins qu'il ne soit appuyé par une assemblée constituante, et afin qu'une telle assemblée puisse être élue, elles s'efforcent de ménager un armistice entre la Prusse et la France, à la condition que Paris pourra être ravitaillé. Il n'est pas vrai, comme le disaient les journaux, que le ministre Gambetta ait pris des mesures pour la cessation des hostilités.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15 déc—On a appris à la Maison Blanche que Boutwell n'a pas donné sa démission. Ses relations avec le Président sont très cordiales. Il n'y a pas eu d'opposition dans le cabinet à la nomination de Pleasanton.

Le bill de Revel, sénateur de couleur du Mississippi, alloue $3,000,000 et 5 millions d'acres de terre pour la construction des levées jusqu'à la rivière Yazoo.

Washington, 15 déc.—CHAMBRE.—M. Farnsworth a fait un puissant discours pour une amnistie complète.

M. Lawrence veut que le repentir précède l'amnistie.

M. Wood a dit que le bill n'est en aucune façon un bill d'amnistie. Sa classe d'exceptions comprend beaucoup de ceux que le 14ème amendement ne frappe pas d'incapacité. Au lieu d'être un bill d'amnistie, c'est un bill de confiscation. Au lieu d'être un bill de grâce, c'est un bill d'injustice, un bill qui refuse le droit de recouvrer sa propriété.

M. Maynard parle contre le principe d'une amnistie universelle.

M. Sargent dit qu'il votera pour le substitut de M. Farnsworth, qui lève toutes les incapacités. Ses raisons sont, qu'il n'est pas nécessaire pour la sûreté publique que ces incapacités soient maintenues.—Le pouvoir politique des ex-rebelles n'est pas diminué puisqu'ils peuvent voter.—Leur exclusion des places est un signe de distinction. Au point de vue rebelle, c'est une persécution non un châtiment, ce qui fortifie leur influence.

Comme mesure de parti, ce n'est pas une manœuvre politique que d'ajouter un député des sudistes au parti démocrate. Les hommes frappés d'incapacité ne sont pas généralement les plus rebelles et leur exclusion ne répond pas au but proposé.—Le Nord et le Sud seront plus à même d'apprécier le but du parti démocrate et les rebelles influents ont le moyen d'exposer leurs opinions.—Les exclusions politiques ne sont pas républicaines.—Le parti républicain est grand et noble et doit être libéral pour tous.

Si le substitut échoue, je voterai pour la mesure qui se rapprochera le plus d'une amnistie pleine et entière.

M. Lawrence, de l'Ohio, regrette qu'une bénissance de funérailles de première classe n'ait pas suivi la rébellion.—La discussion est remise à mardi.

SÉNAT.—Des bills réhabilitant plusieurs personnes ont été adoptés.

Un bill pour vendre certaines terres de la Caroline du Sud est présenté.

Après un très long discours de Schurz sur les affaires du Missouri, le Sénat s'ajourne.

Washington, 15 déc—Un grand nombre d'importateurs de sucre et de raffineurs ont paru devant le comité des voies et moyens aujourd'hui. M. Sheldon, de la Louisiane, représentait les intérêts des producteurs. Le comité a consenti à une modification de la loi, non réduisant le tarif, mais simplifiant la classification.

Les changements proposés bénéficieront aux planteurs et ils sont approuvés par les représentants ici.

Washington, 15 déc.—La levée dont il est question dans le bill du sénateur Revel est connue comme le Delta de l'Yazoo et du Mississipi.

Washington, 15 déc.—Le comité des voies et moyens a été invité par des députations représentant les intérêts sucriers à modifier les lois de revenu actuelles sur les sucres. Il y avait des délégués de New York, Boston, Philadelphie et Baltimore. M. Boutwell a pris part à la discussion qui a duré deux heures.

Le comité a consenti et a rapporté favorablement au bill qui sera pris en considération demain. En biffant de la présente loi les mots "Brutes et Muscovado" toutes les lois qu'ils reviennent, l'effet sera que tous les sucres seront classés maintenant suivant la couleur seule.

Il paraît que les sucres qui sont Muscovado et qui, en conséquence, tombent au-dessous du point 13, ont été importés en grande quantité quand leur point réel d'après la couleur, serait au-dessus de 13. Les Muscovados au-dessus de 13 en couleur, suivant le changement projeté, paieront un demi de 1 pour cent de plus que sous la loi qui existe actuellement, ce qui profitera aux intérêts de la Louisiane.

Nouvelles Diverses.

New-York, 15 déc—La gêne du marché monétaire se fait sentir dans toutes les branches de la spéculation et a déprécié toutes les valeurs. On faisait d'abord des prêts à 7 0/0 en papier, puis plus tard en or, mais à trois heures l'argent valait 1 1/4 à 1 1/2 pour cent par jour, et 7 0/0 par an jusqu'à demain. Le sterling a fermé à 9 à 9 1/8 ; l'or à 110 3/4 et 110 1/8. Gouvernements inactifs, Fonds du Sud très languissants.

Richmond, 15 déc—Le Comité Central Républicain a adopté hier soir des résolutions invitant le Congrès à passer un bill d'amnistie générale. Il n'y a eu que deux voix contre.

La question de la dette d'Etat a été discutée. Il semble qu'on veuille porter devant la Cour des Etats-Unis l'affaire de la part de la dette que doit assumer l'Ouest-Virginie.

Raleigh, 15 déc—La Chambre, aujourd'hui, a envoyé un comité de 3 membres à la barre du Sénat pour impeacher le gouverneur Holden et avertir le Sénat que l'acte d'accusation sera bientôt produit.

Le Sénat a répondu qu'il aviserait.

Les articles d'accusation seront bientôt présentés et une cour d'impeachment sera organisée sans délai, sous la présidence du juge-président de l'Etat.

Cincinnati, 15 déc—Nombre d'irrégularités ont été découvertes dans les comptes de l'ancien collecteur du 3d District. Il s'agirait d'une perte de plusieurs milliers de piastres qui ont été collectées, mais dont il n'a pas été rendu compte. Le collecteur s'en rapportait à des commis dont il n'exigeait pas de comptes rigides.

Louisville, 15 déc—Le steamer Virginia est parti pour la Nouvelle-Orléans. Temps frais et couvert.

Marchés européens.

Liverpool, 15 déc., au soir—Coton plat. Upland 8 1/4. Orléans 8 1/2 à 8 3/4. Vendu 12,000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 15 déc., au soir—Coton, faible et calme. Middling 15. Vendu 3,000. Farine inactive.

Charleston, 15 déc—Coton, plat et nominal. Middling 14 1/4 à 14 3/8.

Savannah, 15 déc—Coton calme. Middling 14 3/8. Vendu 1,800 balles. Stock 76,366.

Memphis, 15 déc—Coton plus ferme. Middling 13 3/4 à 13 7/8. Vendu 3,400 balles.

Galveston, 15 déc—Coton plus facile, mais notablement plus bas. Bon Ordinaire 12 1/2. Stock 68,375 balles.

St-Louis, 15 déc—Farine rare et ferme. Superfine 4 15 à 4 20. Maïs plat et en baisse, mêlé de 48 à 44. Avoine 38. Jambons fourrés 20. Graisse 11.

Chicago, 15 déc—Farine inactive. Blé calme. Orge 70. Provisions assez actives, mais un peu plus faibles. Mess porc 18. Graisse 11 1/4.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 15 déc—Descendu, à 10 h. du soir, hier, Arthur : à midi, Ida, et à 7 heures, Messenger.

Le fleuve monte. Temps pluvieux et froid.

Pittsburg, 15 déc—Le temps se refroidit. Partis, 645,000 boisseaux de charbon pour Louisville.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 15 déc—6 P. M.—Baromètre 30:15 ; Vent fort de l'Est. Arrivés : navire Frigg, en 37 jours de Liverpool ; navire Mary Queen, en 44 jours de Liverpool ; navire Margaret Pollock, en 41 jours de Glasgow ; navire La Gloire, en 36 jours de Cardiff ; navire May Flower, en 43 jours de Cardiff ; goëlette Whipple, en 6 jours d'Utilla.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 14 déc.—Bismarck est opposé à ce qu'on reconnaisse les représentants de ceux qu'il appelle "Les hommes du pavé." Il préfère Napoléon. Le roi Guillaume veut s'en retourner chez lui. Von Moltke se plaint des souffrances que le froid fait éprouver aux troupes allemandes.

Le *Times* proteste dans un article contre les procédés de la Prusse à l'égard du Luxembourg et contre l'action de la Russie à l'égard de la Turquie, disant que l'attitude prise par ces deux puissances dans les deux cas ne saurait être excusée, mais que ce n'est pas le devoir de l'Angleterre de s'interposer.

Londres, 13 déc—On a reçu des avis de Paris jusqu'au 10 décembre. Les Prussiens avaient envoyé des messages fictifs dans la ville par des pigeons voyageurs qu'ils avaient capturés avec un ballon.

Il n'y a aucune inquiétude quant à l'approvisionnement. Trochu a envoyé quatre officiers prussiens pour être échangés dans l'espoir que ces prisonniers informeraient les assiégeants de l'esprit qui anime la ville.

Les tirailleurs de Belleville ont été débandés pour désertion devant l'ennemi.

Alexandre Dumas est mort à l'âge de 67 ans.

New York, 15—Il règne ici une effroyable bourrasque. Une fabrique de pianos a été renversée par le vent et un certain nombre de personnes qui s'y trouvaient ont été ensevelies sous les décombres.

Washington, 15 déc—Le Président et le secrétaire Boutwell sont en désaccord. La question de St-Domingue, la nomination de Pleasonton et la proposition de faire payer la dette publique à la génération actuelle sont quelques-uns des points discutés.

Delano est mentionné comme un de ceux qui ont la meilleure perspective de succéder à Boutwell.

M. Rainey (couleur) de la Caroline du Sud, a été nommé membre du comité des affaires des affranchis.

Washington, 15 décembre.—CHAMBRE.—Le bill qui alloue $50,000 pour des gardes-côtes a été adopté.

Il a été présenté un bill qui ordonne au Secrétaire de la Trésorerie de rembourser à qui de droit les amendes et les taxes assumées illégalement, sous l'empire de la loi de la taxe directe.

La Chambre a repris la discussion du bill d'amnistie.

SÉNAT.—M. Revel, du Mississipi, a présenté une résolution concernant les Levées du Mississipi, et il a annoncé son intention de parler sur ce sujet.

Washington, 15—La démission du ministre des finances Boutwell est le sujet des conversations au capitol, mais on ne sait rien de positif à cet égard.

Passe du Sud-Ouest, 15, midi.—Arrivés, la barque Comtesse Duchatel, en 39 jours de Bordeaux, avec une cargaison générale ; le brick Margaret de Frontera, Mexique, à R. Piaggio.

Partis, la barque Waverley.

Londres, 15 déc—midi—Consolidés, 91 1/2 ; Bonds 5-20 de 1862, 88 ; Suif recherché ; Térébenthine, 34 ; Résine commune, 6 et 6.

Liverpool, 15 déc—midi—Coton calme, Uplands, 8 3/8d ; Orléans, 8 5/8d à 8 3/4d. Ventes 10,000 balles. Farines languissantes. Maïs nouveau, 28 et 6. [illegible]

—LES NOUVELLES DU HAVRE.—Une dépêche récente de Londres contient ce qui suit :

"Le Havre se prépare à faire une défense énergique. Les citoyens et les marins ont été mis sous les armes. On dispose dans la ville de quarante-cinq mille hommes bien armés, qui pourront sans doute résister aux Prussiens de Manteuffel. La citadelle a été mise en état complet de défense. Le peuple est plein de confiance. De grandes quantités de céréales arrivent constamment, et comme la rade, dans tous les cas, restera ouverte, la ville ne peut être prise par la famine.

"On assure qu'il y a au Havre cent mille fusils venus d'Angleterre et d'Amérique et qui attendent leur transport vers Tours.

Décédé, hier soir, à sept heures et demie, LOUIS LAUTIER, âgé de quarante ans. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à trois heures et demie P. M. Le corps est exposé à sa dernière demeure, rue Moreau, entre Esplanade et Bayou.

De la part de son épouse.

Décédé hier soir, à 4 heures, à l'âge de trente trois ans, JEAN ETCHEVERRY, natif de Cambo, département des Basses Pyrénées (France). Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son oncle, Jean Bidegaray, sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à trois heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison de son oncle, rue des Grands-Hommes, entre Mandeville et Espagne, No 514.

Décédé, hier, à 4 heures, A. M. CHARLES ROLAND, à l'âge de [illegible] ans. Les amis et connaissances des familles Roland, Elder et Fouché sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Bagatelle, entre les rues Amour et Bons-Enfants.—Clergé St-Augustin.

De la part de sa famille.

Décédée hier, à 6 1/2 heures du soir, à l'âge de 70 ans, Mme Vve CONSTANCE [illegible] RUSSELL. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 3 heures. Le convoi partira du No 249, rue de [illegible].

De la part de son fils.

Les journaux de Natchez sont priés de reproduire.

Décédé, hier matin, à 8 1/2 heures, ALBERT CERISE, âgé de 10 mois, fils de Henri Cerisé et de Philomène Grass. Les parents et amis de la famille, de même que ceux de Mme Vve Marsinal sont priés d'assister, sans autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M. Le convoi partira de la demeure de son père, 217, rue Poydras, entre Dryades et Penn.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Décédé hier, à 8 heures, ALBERT CERISE, âgé de 10 mois, fils de Henry Cerisé et de Philomène Grass. L'enterrement aura lieu ce matin, à 10 heures. Messieurs les sociétaires sont priés d'y assister.

Le corps est exposé chez son père, rue Poydras, No 217.

16 déc. Le Secrétaire, A. BARBIER.

La Resp.·. L.·. St. André No 5.

Il a plu au G.·. A.·. D.·. L'U.·. de rappeler à lui le fils de notre bien-aimé F.·. H. Cerisé, ALBERT CERISE, âgé de 10 mois. Les membres de la L.·. sont priés de même que tous les autres membres de l'Ordre, d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 217, rue Poydras, entre Dryades et Penn.

Par ordre du Vénérable,

J. LAFONTAINE, Sec.

SERVICE FUNEBRE.

Samedi, 17 du courant, un service funèbre sera célébré à 7 1/2 heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour le repos de l'âme de feu JEAN MACOU. Les amis et connaissances de la veuve, de la famille et de son frère, P. Macou, sont priés d'y assister.

CERTIFICAT MEDICAL.

NOUS soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné les AMERS de A. A. PEYCHAUD, et certifions que ces Amers ne contiennent rien de nuisible, qu'au contraire, ils sont utiles au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peuvent contribuer à la rétablir.

F. B. GAUDET, M. D.
F. L. TANEY.
C. DELERY, M. D. P.
Dr. FAGET.
R. HARRISON, M. D.
D. C. HOLLIDAY, M. D.
CAPDEVIELLE, M. D. P.
O. HUARD, D. M. P.
THOS. LAYTON, D. M. P.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES. A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisseries, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux dentelle, Corniches, etc.

Indirizzo agli Italiani.

Il sottoscritto ha l'onore di dichiarare a tutti i suoi amici [illegible]

Association des Marchands de Lait.

Les membres de l'Association des Marchands de lait sont invités à se réunir lundi, 19 du courant, à 10 heures du matin, au Coliseum Hall, rue Bienville, No 84, pour s'occuper d'affaires importantes.

Par ordre du Président.

PIERRE CANTEROU, Secrétaire.

Conclave Ionic No 11, S.·. W.·. M.·.

SEANCE REGULIERE.

[illegible] Par ordre du T.·. E.·. Chef, M. A. CALONGNE. GABRIEL BARBIER, Scribe.

Bazar Français.

SAMEDI PROCHAIN, 17 courant, le Bazar sera ouvert, à midi précis, pour une matinée d'enfants. [illegible] Par ordre du Président. A. DE MONTLUZIN, Assistant-Secrétaire.

Bazar Français.

LES RÉSIDENTS de la campagne, à qui des billets de la grande Loterie ont été confiés pour placement, sont invités à renvoyer, avant [illegible] Par ordre du Président. A. DE MONTLUZIN, Assistant-Secrétaire.

Bazar Français.

PENDANT toute la durée du BAZAR et en conséquence d'arrangements pris avec diverses Compagnies de chemins de fer de ville, des départs extraordinaires auront lieu de la rue du Canal aux heures suivantes : [illegible] G. L. FEVRE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain. Nlle-Orléans, 15 décembre 1870.

L'ÉLECTION annuelle de DIRECTEURS de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. WM. J. CARTER, Secrétaire.

BANQUE CRESCENT CITY. Nlle-Orléans, 15 décembre 1870.

UNE élection pour treize Directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année courante, aura lieu dans le local de la banque, au coin des rues Carondelet et Union, lundi, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. CHS. FAURIE, Jr. Caissier.

Galerie Rembrandt et Impériale De Souby, 165........RUE DU CANAL........165 (Près Dauphine.) PHOTOGRAPHIES, AMBROTYPES ET PORTRAITS SUR PORCELAINE —De 1ère classe— Exécutés avec goût et promptitude. ☞ On apporte le plus grand soin à reproduire les vieux portraits.

Avis aux Consignataires.

Le navire italien CRISTOFORO COLOMBO, capitaine Faraggiana, venant de Gênes, est en déchargement au pied de la rue des Ursulines. [illegible] ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.

☞ Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque italienne CRISTOFORO COLOMBO, venant de Gênes, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage.

Demande d'Ouvriers.

On demande de bons ouvriers pour travailler à la mine de soufre de Calcasieu. [illegible] S'adresser à M. A. BONNEVAL, secrétaire de la compagnie, rue Carondelet No 16.

On demande,

RUE du CANAL, No 190, une BONNE VENDEUSE, sachant parler l'anglais et le français. S'adresser sur les lieux, à M. Vaillant.

Trouvé,

UN CHIEN D'ARRET, couleur blanc et puce, tacheté puce. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais, au café encoignure Dauphine et Bienville.

OFFICIEL.

Quartier-Général du Régiment d'Artillerie Volontaire de Campagne de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 14 déc. 1870.

Ordre général No 4.

—Les officiers et les membres des batteries qui composent ce régiment s'assembleront, à leurs arsenaux, VENDREDI après-midi, 16 décembre, à trois heures, équipés en grand complet, pour recevoir un drapeau de régiment et quatre guidons. [illegible] Par ordre du CH. C. W. SQUIRES. L. A. ADAM, lieutenant, faisant fonctions d'adjudant.

FAITS CONSTATÉS A LA MOBILE.

QUATORZE PRIX —Accordés à— **B. T. WALSHE** —POUR— LA CONFECTION DES CHEMISES, Articles de toilette pour hommes —Et ses— Habillements de jeunes garçons et enfants.

(4) QUATRE DIPLOMES,
(1) UNE MEDAILLE EN OR,
(5) CINQ MEDAILLES EN ARGENT,
(2) DEUX MEDAILLES EN BRONZE,
(1) UN GOBELET EN ARGENT,
(1) UNE TASSE EN ARGENT.

—Comme suit—

Diplôme pour CHEMISES d'hommes et de jeunes garçons. Diplôme pour HABILLEMENTS d'enfants de dix ans. Diplôme pour MALLES de dames et de messieurs. Diplôme pour les meilleurs PARAPLUIES. Médaille en or pour ROBES DE CHAMBRE d'homme. Médaille en argent pour CHEMISES BRODÉES pour hommes. Médaille en argent pour CHEMISES de noces et de satin. Médaille en argent pour l'élégance des HABILLEMENTS d'enfants. Médaille en argent pour COSTUMES d'enfants de cinq ans. Médaille en argent pour PARDESSUS d'enfants de trois ans. Médaille en bronze pour CHEMISES faites à la machine. Médaille en bronze pour HABILLEMENTS de garçon de quinze ans. Gobelet en argent pour les meilleurs ARTICLES DE TOILETTE pour hommes. Tasse en argent également pour les meilleurs ARTICLES DE TOILETTE pour hommes.

AU FAIT, PLUS DU DOUBLE. Des Prix accordés à tout autre exposant de la Nouvelle-Orléans. [illegible] —Au— Magasin de Chemises (PREMIUM). —Au— Magasin d'Articles de Toilette (PREMIUM) pour hommes. —Au— Magasin d'Habillements (PREMIUM) pour garçons. —Au— Magasin d'Habillements (PREMIUM) pour enfants. No 110 RUE DU CANAL, Près la rue St Charles, Nlle-Orléans. B. T. WALSHE, 110 rue du Canal.

G. W. DUNBAR & SON, 10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14 NOUVELLE-ORLÉANS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, Qui ont remporté les prix.

$3000 de Récompense.

La susdite récompense sera payée pour l'arrestation et l'emprisonnement, à la Nouvelle-Orléans, de Clayton et Williams, qui se sont récemment rendus coupables de faux au préjudice des banques de cette ville. BANQUE DES CITOYENS, BANQUE DU CANAL, BANQUE D'AMÉRIQUE. Nlle Orléans, 14 décembre 1870.

Tchefuncte Paper Mill Company.

DES listes de souscriptions pour la formation de cette compagnie sont ouvertes chez MM. A. ROCHEREAU & Co., à la rue St Louis et Delaronde [illegible]

CADEAUX DE NOEL ! Etrennes ! GRANDE EXPOSITION ANNUELLE —DE— **GUÉBLÉ & NIPPERT,** 137......RUE DU CANAL......137

JOUETS D'ENFANTS de tous genres, POUPÉES DE PARIS en variété infinie, Meubles, Habillements et Bijouterie pour poupées, Voitures, Chevaux, Vélocipèdes d'enfants, Boîtes d'Outils, Jeux de Croquets, Services et Vases porcelaine, Verrerie, Caves à liqueur, Garnitures de toilette, Boîtes à Gants, Boîtes à Ouvrage, etc. Aussi, l'assortiment complet de FEUX D'ARTIFICE. A vendre en gros et en détail, chez Guéblé & Nippert.

MAISON T. MOREAU, 127 & 129...RUE ROYALE...127 & 129 Coin Toulouse. **OUVERTURE —DE LA— GRANDE EXPOSITION ANNUELLE,** LE JEUDI, 15 DÉCEMBRE 1870.

Cette maison, surmontant toutes les difficultés causées par la guerre en France, a réussi à compléter son GRAND ASSORTIMENT ANNUEL d'articles toujours plus beaux et plus variés ; une

JOUETS D'ENFANTS —ET— ARTICLES DE FANTAISIE Pour CADEAUX DE NOEL et du Jour de l'AN.

Les clients et le public en général sont très respectueusement invités à visiter L'EXPOSITION de tous ces articles, dont les PRIX sont comme par le passé DES PLUS MODÉRÉS.

CONSULAT DE BELGIQUE.

LES Bureaux du CONSULAT DE BELGIQUE sont transférés rue Dauphine, No. 42.

CONSULAT DE BELGIQUE.

LE sieur RYON est prié de passer au Consulat de Belgique pour y recevoir une communication qui l'intéresse.

AVIS.

LES soussignés ayant vendu la goëlette "Brasca," à Michel Ueleme, ne seront pas responsables de dettes quelconques contractées par la dite goëlette. J. MIZZI, R. PIAGGIO.

Demande de Domestiques.

ON a besoin de deux bonnes DOMESTIQUES : 1o. Une CUISINIÈRE, blanche ou de couleur ; 2o. Une femme blanche pour le soin à mener et de dépendances. S'adresser au No 94, rue de l'Esplanade.

DEMANDE DE PENSION.

UN professeur désire demeurer chez une famille respectable où des leçons d'anglais, d'allemand, de musique élémentaire, etc., seraient acceptées, pour une chambre et la pension. S'adresser à "Teacher", au Box [illegible] du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Demande d'Ouvriers.

ON demande un bon ouvrier liquoriste et un bon emballeur pour liqueurs. S'adresser par lettre. Box No 271, Post Office.

VINS, EAUX-DE-VIE.

EN débarquement du navire "L. M. Merritt" de Bordeaux. 20 barriques vin rouge Duvergier, 20 do vin blanc do, 250 cas eau-de-vie Taillandier, à vendre par A. ROCHEREAU & Co. 14 et 16 rue St Louis.

100 caisses Vermouth de Turin, De la célèbre marque de MARTINI, SOLA & CO. A vendre par MERCIER & REINE, Nos 45 et 47, Vieille-Levée.

Boeuf salé ! Boeuf salé ! **150** BARILS choix de famille, A vendre chez J. R. VANHORN & CO, 82, rue Poydras.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE.

ON Y FABRIQUE CONTINUELLEMENT, Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candie à la crème, Toute espèce de candie nougatés, Candie turc, Candi sucre (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Pouding Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins ;

Et aussi ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX grands et simples, GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toute sorte d'Articles ETRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Pastilles de pâte de gomme, Pastilles en or et argent, Toute espèce de roses, Boîtes de tous genres, Cornets d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works : ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE-CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Dépôt de Glaces, Françaises et Allemandes.

Maison, en ce genre, la plus importante des Etats du Sud.

L. UTER, 135---Rue du Canal---135

OFFRE à vendre à bas prix le plus grand assortiment de GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES d'appartements et de toilettes, de Glaces fortes pour devantures de magasin et pour vitrines, etc. Des PEINTURES à l'huile des bons maîtres, GRAVURES et LITHOGRAPHIES simples et colorées. CHROMOS de toutes sortes. CADRES ovales et carrés, de tous les modèles et de tous les profils, les plus nouveaux. FOURNITURES et MATERIEL pour la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel. TAPIS et NATTES, EMBRASSES, et GALERIES pour rideaux, CORDONS de tiroirs et GLANDS. ALBUMS photographiques, LIVRES de prière, CRUCIFIX et OUVRAGES D'ART en bois sculpté, etc.

Miroirs français, En chêne sculpté, pour salle à manger.

Un soin tout particulier est donné à la RÉPARATION des cadres anciens et au RETAMAGE des glaces tachées ou détériorées.

EQUIPAGE AU CHARBON.

MESSIEURS les habitants sucriers sont invités à aller visiter deux équipages à charbon montés par M. APPOLLINAIRE PERRAULT, d'après son système breveté, système des plus remarquables aussi bien par la simplicité de sa construction que par l'économie de combustible qu'il assure. [illegible]

LEÇONS DE MUSIQUE.

M. ALEXANDRE DE WOLOWSKI, Pianiste, Chanteur et Compositeur, ouvre des classes et un cours de piano et de chant. [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

Magasin en briques à vendre. PLACEMENT AVANTAGEUX. A VENDRE—Un beau magasin en briques, situé dans la rue Tchoupitoulas, près la rue Poydras, dans le centre du quartier des marchands de grocerie en gros et de produits de l'Ouest. Pour les détails, s'adresser au Lock Box No 18 du Bureau de Poste.

A VENDRE.

La grande habitation en crière connue sous le nom de OLIVIER & WOGAN PLACK, située sur le bayou Terre-aux-Bœufs, dans la paroisse St-Bernard, ayant 40 arpents de face et 40 arpents de profondeur [illegible] WM. H. VREDENBURG, Au No 20 de la rue Peters.

A Vendre.

UNE MAISON formant l'encoignure des rues Claiborne et Kerlerec, côté [illegible] [illegible]

JE VENDRAI, à l'enchère publique, à Baronne, rive droite du fleuve Mississipi à environ 20 milles au-dessous de la ville, le 15 février 1871, [illegible] S. SOLOMON. Pour plus de détails, s'adresser à S. Rosenberg, au No 25 de la rue Vieille Levée, Nlle-Orléans.

A LOUER—DEUX BELLES MAISONS en briques, qui viennent d'être réparées et peintes et ont tous les agréments modernes. Elles sont situées dans la rue St-André, près le Magasin, et, au No 311 de la rue Prytanée, près la rue Joséphine. On les louera à bas prix. Possession immédiate.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 DÉCEMBRE—CLASSE [illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ont lieu en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. Rue St. Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. Nous soussignés, nous apposons notre signature. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 15 décembre 1870. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations, les oppressions, les spasmes nerveux qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès d'asthme. Il convient aussi dans la coqueluche qu'il soulage d'une manière remarquable.

Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 26, rue des Champs-Elysées. A vendre, en gros, chez K. J. HART & Co., et les principaux droguistes. En détail dans toutes les Pharmacies bien assorties de la ville.

ECONOMISEZ $20. LA MACHINE A COUDRE A navette améliorée DE WILSON, Est sans pareille pour la simplicité, la durée et la beauté ! Elle se [illegible] France. Exécute toute espèce de coutures ; égale à toute autre machine de première classe. Prix, $45. Conditions faciles. On demande des agents pour tous les comtés et toutes les paroisses du Sud. Pour les circulaires et échantillons de couture, s'adresser à WILSON S. M. Co. H. H. THUE & Co., Agents généraux du Sud.

En débarquement des navires Merritt, de Bordeaux, et Jossie, de Cette.

25 barriques VIN "Montferrand" pour famille, 75 quarts BURGUNDY PORT "Paul Emile Thomas", 75 [illegible] SHERRY du [illegible]

—En Magasin— [illegible] A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 61 et 63, Vieille Levée.

Vins de la Couronne "de Lacave et Echecopar" Cadiz. [illegible] SHERRY de la Couronne, très pâle, [illegible] PORTO, [illegible] MADEIRE. A vendre, à bas prix, pour clore consignation, par BLANCHIN & GIRAUD, 61 et 63, Vieille Levée.

CHAUX, GOUDRON, SOUFRE. **3,000** Barils Chaux à durcir, Chaux de Rockland et de l'Alabama et à vendre de [illegible] [illegible] BRIDGE & SON, 172, Gravier.

En débarquement du JOSIE, DE CETTE. **250** barriques Vin rouge, Noilly et Estève, [illegible] A vendre par M. VALLON & Co. 37, 39, 41 Bienville.

Trouvé. UN CHIEN D'ARRET, couleur puce, tacheté de blanc, [illegible] réclamer, en payant les frais, au coin des rues Levée et Indépendance.

Chaux "Cape de Richard".

LE Dépôt de la CHAUX "CAPE de Richard", est au No 183 de la rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

SACRIFICE. **Liquidation pour cause de départ.** F. MEUNIER, rue Royale, No 71, offre à vendre, en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, de même qu'un grand assortiment de Dentelles, Guipures, Chantilly, Applications, Point d'Alençon, etc., etc. Installations à vendre.—Maison et Magasin à louer.

Water-Works. Water-Works. C. L. CHAPOTEL, ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon, a l'honneur d'informer le public qu'il est autorisé par la Compagnie des Water-Works, à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

M. L. BERNIARD, Bijoutier, établi depuis 30 ans, rue Bourbon, No 146, se retirant entièrement des affaires offre à vendre toutes ses marchandises au-dessous des prix coûtant. Argenterie 1er titre, bijouterie française et américaine, le tout parfaitement garanti. Il engage les fêtes, à profiter du bon marché. Dans les premiers jours de janvier il fera vendre à l'encan la balance de ses marchandises sans aucune réserve.

Il fait savoir à sa clientèle et au public en général que son fils, JULES BERNIARD, continuera dans le même endroit, à faire toute espèce d'ouvrages de bijouterie et de raccommodages, à très bas prix.

FUSILS. FUSILS. Les soussignés ont en magasin, et reçoivent en ce moment, un magnifique assortiment de FUSILS des meilleures fabriques anglaises et françaises, qu'ils offrent à des prix très modérés. GEMMICHEN & POTHIER, encoignure Bienville et Vieille-Levée.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans. 157........CANAL........157 (*Incorporé le 15 mars 1855*)

—OFFICIERS— L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice président. THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice président. CHARLES J. LEEDS, 3me vice président. SAM. JONES, JR., trésorier. —Directeurs— Dr. W. Newton Mercer. L. F. Generes, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thos. A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Charles J. Leeds, Samuel Jamison.

Le soussigné, seul Agent de la Maison J. & J. PRIM & CO., tient toujours un "stock" de la célèbre marque de J. J. P. VIEILLE EAU-DE-VIE. Aussi quelques caisses de douze bouteilles de COGNAC VICTORIA 1846, un article supérieur. A vendre par A. C. TRÉMOULET, 93 rue Vieille Levée.

G. L. FEVRE, 168........Rue Royale........168 **IMPORTATEUR** de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS. Reçoit par chaque steamer D'EUROPE et de NEW-YORK un bel assortiment de cuirs français et américains, [illegible] Fournitures Françaises. [illegible]

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent" A VENDRE d'une à dix huit, à très bon marché. M. PENANT, No 2 rue Carondelet.

Tables à Billiard "Phelan's" COMPLÈTES. [illegible]

CIGARES ET CIGARETTES [illegible]